

ÉRYTHÈME INFECTIEUX (CINQUIÈME MALADIE)

DÉFINITION	<ul style="list-style-type: none">* Maladie virale bénigne caractérisée par une éruption cutanée.* Survient surtout l'hiver et le printemps.
PERIODE DE CONTAGIOSITÉ	<ul style="list-style-type: none">* Jusqu'à 7 jours avant l'apparition de l'éruption.* Se termine au moment de l'éruption.* Les enfants ayant une éruption cutanée limitée à la région des mains et des pieds sont considérés contagieux.
MODES DE TRANSMISSION	<ul style="list-style-type: none">* Par gouttellettes : en toussant, en éternuant, en parlant.* Par contact direct : peau à peau, bouche à bouche, bouche à plaie... Par contact indirect : entrant en contact avec un objet ou des mains contaminés.* De la mère à son fœtus.
SYMPTÔMES	<ul style="list-style-type: none">* Débute par : maux de tête, malaise et douleurs musculaires.* Suivie par : éruption cutanée débutant au visage (joues très rouges) et évoluant vers le tronc et les membres.* L'éruption s'intensifie par le soleil, la chaleur et l'activité physique sur plusieurs semaines.
TRAITEMENTS	<ul style="list-style-type: none">* Aucun traitement spécifique.
PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none">* Renforcer l'hygiène respiratoire.* Lavage des mains. Nettoyage et désinfection des surfaces et des jouets.* S'assurer que le diagnostic a été posé par un médecin.
EXCLUSION	<ul style="list-style-type: none">* État de santé de l'enfant lui permet de participer aux activités = Pas d'exclusion